

BULLETIN COMMUNAL



LUTTENBACH 2012

SOMMAIRE

Le mot du Maire	1
Les finances communales	2
Les impôts locaux et le prix de l'eau.....	3
La forêt communale	4 et 5
Les écoles	6 à 8
Travaux communaux	9 et 10
Cela s'est passé en 2012	11 à 15
Vie associative	16
Inventaire des lieux-dits du village.....	17 et 19
Nicolas Herrmann, notre tourneur sur bois.....	20
Chaussadom, une auto-entreprise du village.....	21
Infos utiles	22
État civil	23
Rencontre avec Madame Denise Reinheimer....	24 et 25

**Le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux
et le Personnel Communal
vous adressent de chaleureux vœux pour 2013**

LE MOT DU MAIRE



En cette année 2012, nous sommes passés six fois dans l'isoloir. Deux fois pour élire le président de la république, deux pour élire notre député et deux pour élire notre conseiller général.

Ces nombreux scrutins montrent que nous vivons dans une démocratie active.

Dans de nombreux pays, les habitants n'ont pas le droit de vote ou alors participent à des élections dirigées. Utilisons donc pleinement ce droit pour nous exprimer librement.

La crise. Depuis quelques années, nous entendons ce mot. Lorsqu'on dépense plus que ce que l'on gagne, il arrive un moment où la machine se grippe.

Dans nos communes, dans nos collectivités locales, les élus sont tenus de présenter des budgets en équilibre.

La proximité avec nos concitoyens nous oblige à être prudents dans nos dépenses, que ce soit de fonctionnement ou d'investissement. Le ralentissement de l'économie aura aussi un impact sur les recettes provenant de la vente de bois.

Les investissements à réaliser par les communes, nous n'y échappons pas, proviennent souvent de la multiplication des normes.

L'aménagement de notre mairie répond à l'application de ces normes. La mairie sera donc située au rez-de-chaussée et l'école maternelle, aménagée à l'étage, deviendra accessible de plain-pied à partir de la cour d'école.

Pour financer ces travaux et soulager la charge pesant sur les impôts locaux, nous avons vendu l'année dernière la ferme-auberge du Kahlenwasen.

Le projet est présenté dans ce bulletin. Le permis de construire va être déposé sous peu.

L'activité dans notre commune, mais également dans toutes les autres, est intense mais pas toujours visible. Tous les travaux importants ou d'entretien courant réalisés par les ouvriers communaux sont indispensables au bon fonctionnement de nos structures.

Divers services sont assurés par la Communauté de Communes. Aucune commune ne pourrait plus faire face toute seule pour répondre aux besoins de nos concitoyens.

Il faut préciser que ce n'est pas une couche supplémentaire du « mille-feuilles » comme certains veulent le faire croire, mais bien une entente, une mise en commun des moyens dans notre vallée.

D'autres mises en commun se sont constituées dans notre canton : le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) forestier qui regroupe les bûcherons de nos villages ou les différents RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Notre commune et Breitenbach se sont réunies en RPI pour assurer un fonctionnement cohérent de l'école maternelle et de l'école primaire. Cela n'a pas suffi, hélas, à empêcher la fermeture d'une classe en primaire.

Les diverses interventions et les manifestations des parents et élus se sont heurtées aux réalités démographiques. Dommage.

En cette fin d'année, je profite de ce mot pour remercier mes adjoints, toujours présents et dévoués, mes collègues du conseil municipal qui sont de nombreuses fois sollicités, notre secrétaire de mairie efficace et compétente, nos ouvriers communaux très professionnels dans tout ce qu'ils entreprennent, les institutrices qui préparent avec conviction nos jeunes à affronter l'avenir, l'aide maternelle qui assiste l'institutrice et veille sur une troupe remuante, notre agent de service qui maintient nos locaux en état de propreté. Je n'oublie pas les bûcherons du Sivu et surtout pas notre forestier Jean-Marc Ritter qui, hélas pour la commune, cessera ses fonctions bientôt. Pour clore ces remerciements je n'oublie pas notre comptable du trésor qui veille sur nos comptes comme s'ils étaient les siens.

***Bonnes fêtes
et bonne année 2013
à tous***

Le Maire,
Francis KLEIN

FINANCES COMMUNALES

BUDGET GÉNÉRAL

FONCTIONNEMENT

Recettes principales :

- Dotations de l'État (DGF...)	201 450
- Taxes add. aux droits de mutation	13 800
- Taxe sur l'électricité	6 000
- Impôts locaux :	157 000
- Produits domaniaux : forêt	165 000
chasse	28 400
loyers	30 000

Dépenses principales :

- Charges salariales	209 700
- Impositions	24 800
- Intérêts des emprunts	3 700
- Entretien bâtiments	13 000
- Entretien voies et réseaux	44 000
- Entretien forêt + débardage	38 000
- Frais électricité, gaz, carburant	24 000
- Subventions différents organismes	24 000
- Syndicat forestier + RPI	110 000
- Autres charges exceptionnelles	1 200

INVESTISSEMENT

Recettes principales :

- Subventions	
- Divers (FCTVA, TLE...)	9 400
- Emprunt	
- Réserve	100 000
- Virement section de fonctionnement	18 800

Dépenses principales :

- Travaux bâtiments	6 500
- Travaux voies et réseaux	56 000
- Éclairage public	5 000
- Acquisition de matériel	8 700
- Remboursement emprunts	27 000

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT

EXPLOITATION

Recettes principales :

- Vente de l'eau + taxes	132 300
- Produit des activités annexes	0

Dépenses principales :

- Analyses d'eau	3 000
- Achat d'eau	1 000
- Frais CCVM - assainissement	28 000
- Taxes Agence de Bassin	28 500
- Frais de personnel	5 000
- Entretien - réparation	7 000
- Dotation aux amortissements	41 800
- Intérêts emprunts	13 000

INVESTISSEMENT

Recettes principales :

- Subventions	0
- Amortissements	41 800
- FCTVA	986
- Réserve	20 000
- Emprunt	0
- Virement section de fonctionnement	9 100

Dépenses principales :

- Travaux assainissement et AEP	20 000
- Remboursement de prêt	32 000
- Achat matériel	4 000
- Frais études	0
- Remboursement subvention	7 800

Taxe foncière sur les propriétés non bâties :

À compter de 2011, les régions et les départements ne perçoivent plus la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Ces parts régionales et départementales

sont désormais transférées aux communes et EPCI à fiscalité propre (Communauté de communes) par le biais d'une taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties visant les propriétés relevant des terres non agricoles.

Taxe d'habitation :

À compter de 2011, les départements ne perçoivent plus la taxe d'habitation. Le produit correspondant est transféré au bloc communal (communes et EPCI) par le biais d'une correction des taux d'imposition.

TAUX DES IMPÔTS LOCAUX EN 2012

COMMUNES	TAXE D'HABITATION			FONCIER BÂTI			FONCIER NON BÂTI			TOT PROD
	BASE TH EFFECTIVE	TAUX TH 2012	PROD MATH TH	BASE FB EFFECTIVE	TAUX FB 2012	PROD MATH FB	BASE FNB EFFECTIVE	TAUX FNB 2012	PROD MATH FNB	
BREITENBACH	918 957	9,00	82 706	732 636	8,00	58 611	29 221	56,67	16 560	157 877
ESCHBACH	349 131	9,55	33 342	254 856	12,43	31 679	15 827	80,81	12 790	77 811
GRIESBACH	593 455	6,70	39 761	460 102	7,00	32 207	17 956	33,71	6 053	78 021
GUNSBACH	1 038 487	11,21	116 414	841 028	11,60	97 559	20 195	83,53	16 869	230 842
HOHROD	506 225	9,71	49 154	354 998	11,43	40 576	9 563	51,50	4 925	94 655
LUTTENBACH	760 500	6,11	46 467	573 601	7,98	45 773	27 948	48,04	13 426	105 666
METZERAL	1 159 638	5,99	69 462	1 315 607	6,92	91 040	67 252	43,85	29 490	189 992
MITTLACH	401 141	6,34	25 432	276 363	9,05	25 011	31 670	76,88	24 348	74 791
MUHLBACH	989 906	6,84	67 710	838 660	6,96	58 371	23 215	63,60	14 765	140 846
MUNSTER	4 575 557	11,86	542 661	5 339 128	12,22	652 441	28 019	75,82	21 244	1 216 346
SONDERNACH	692 930	6,22	43 100	547 723	6,22	34 068	57 982	29,42	17 058	94 226
SOULTZBACH	715 994	8,00	57 280	495 428	11,28	55 884	20 712	79,39	16 443	129 607
SOULTZEREN	1 360 152	7,11	96 707	933 921	8,48	79 197	47 693	34,98	16 683	192 587
STOSSWIHR	1 486 711	5,22	77 606	1 288 890	7,64	98 471	77 820	62,42	48 575	224 652
WASSERBOURG	449 929	9,86	44 363	305 272	10,60	32 359	26 400	89,25	23 562	100 284
WIHR-AU-VAL	1 288 025	6,31	81 274	1 051 173	7,16	75 264	56 724	42,01	23 830	180 368

Les bases sont exprimées en Euros - Les taux sont exprimés en %

PRIX DE L'EAU 2012

COMMUNES	PART COMMUNALE EAU	Redevance pour Pollution Domestique	Redevance pour Modernisation des Réseaux de COLLECTE	Redevance Communale ASSAINISSEMENT COLLECTIF	TVA	TAXE PREL.	TOTAL	POUR MÉMOIRE 2011
BREITENBACH	2,88500	0,35200					3,24	3,24
ESCHBACH	2,75000	0,35200					3,10	3,00
GRIESBACH	1,91000	0,35200	0,27400	0,8400	0,204		3,58	3,50
GUNSBACH	1,87700	0,35200	0,27400	0,6250	0,172		3,30	3,30
HOHROD	1,87000	0,35200	0,27400	0,7200			3,22	3,06
LUTTENBACH	1,20000	0,35200	0,27400	1,0240		0,050	2,90	2,90
METZERAL	1,53100	0,35200	0,27400	0,5300		0,057	2,74	2,74
MITTLACH	1,91400	0,35200	0,27400	0,3600			2,90	2,90
MUHLBACH	2,12400	0,35200	0,27400	0,6500			3,40	3,40
MUNSTER	1,25000	0,35200	0,27400	1,3000	0,1030	0,07*	3,35	3,35
SONDERNACH	2,39800	0,35200	0,27400	0,3260			3,35	3,25
SOULTZBACH	1,65900	0,35200	0,27400	0,8150			3,10	3,10
SOULTZEREN	1,82300	0,35200	0,27400	0,5510			3,00	3,00
STOSSWIHR	1,23000	0,35200	0,27400	0,7500			2,61	2,61
WASSERBOURG	1,75000	0,35200					2,10	2,05
WIHR AU VAL	1,43000	0,35200	0,27400	0,9200			2,98	2,93

Les données sont exprimées en euros par mètre cube.

Le prix de la location du compteur n'est pas reproduit, ni les éventuels frais de gestion, ni les forfaits ou parts fixes.

* TVA SUR ASST

FORÊT COMMUNALE

Le bois coupé par notre équipe de bûcherons, Patrick SPENLE, Olivier MICLO et Bernard BRAUN s'est bien vendu en 2012. Par contre, il est à craindre une diminution de la demande en bois pour l'année 2013, conséquence d'une baisse de l'activité industrielle en général.



Restructuration du triage de Jean-Marc RITTER

À la suite du départ en retraite en tant que forestier de Pierre GSELL, également Conseiller Général et Maire de BREITENBACH, c'est Jean-Marc, notre agent technique forestier, qui a « hérité » de la totalité de la gestion de la forêt de cette commune, ceci à un an de sa propre retraite.

Il est par ailleurs fortement probable au regard du déficit structurel de l'O.N.F. que lui-même ne sera pas remplacé. Se posera alors pour notre commune le devenir de notre maison forestière.





Une « Journée de la forêt communale » a été organisée fin juin 2012 par Messieurs GRANDEMANGE et DIETRICH, responsables de l'Unité Territoriale de MUNSTER. Eric OSSWALD et moi-même y avons participé. Axée principalement sur les dommages causés par l'augmentation des populations de cerfs, chevreuils et chamois: abrouissements, écorçage, frottis, mais aussi par la prolifération des sangliers, diverses méthodes de protection ont été proposées. Il s'agit d'engrillagements, de clôtures en bois, de pinçettes posées sur les bourgeons. Mais il est évident que seule une révision en hausse des plans de chasse apporterait une solution à ce problème d'incompatibilité avec la régénération naturelle souhaitée par l'O.N.F. et les communes.

Paul HAM, Adjoint chargé de la forêt



L'ÉCOLE PRIMAIRE

Au mois d'avril, au moment des élections présidentielles, nous avons organisé avec beaucoup d'intérêt et d'excitation, l'élection du président de la classe de CE1-CE2.

Après discussion (des pleurs aussi), trois candidats, dont deux garçons et une fille au CE1 et trois candidats, dont deux filles et un garçon au CE2, se sont présentés. Nous avons scrupuleusement respecté la parité fille-garçon !

La campagne électorale a duré une semaine avec lecture de textes, élaboration de slogans, création d'affiches, discussions, confrontations, débats chronométrés !

Le vendredi 20 avril, deux jours avant les élections présidentielles, nous sommes allés à la salle communale préparée pour l'occasion par Jean-Luc. Avec l'aide de Monique, nous pouvions nous laisser prendre au jeu des deux tours et commencer le vote. L'excitation était à son maximum !

Le fait de pouvoir utiliser l'isoloir, l'urne, de vraies cartes d'électeurs a suscité chez les enfants beaucoup d'intérêt.



6 candidats



Opération de vote



Présidente du bureau de vote



Dépouillement



Kermesse scolaire

L'ÉCOLE MATERNELLE

À l'issue d'une année très riche en découvertes grâce aux voyages de Zigomar, et après des vacances bien reposantes, nous avons repris le chemin de l'école...

Zigomar nous a envoyé ses deux amis: Nelly, la souris et César, la grenouille avec qui nous allons lui faire découvrir "comment c'est chez nous"!

Nous avons commencé par un repas marcaire dans une ferme-auberge, on s'est régalé!



Le repas marcaire



Tourte
salade de carottes et de céleris



"Roegabragaldi"
viande fumée et pommes de terre



Assiette de fromages
munster - tomme à l'ail des ours et
au marc de gewurtztraminer



Dessert au choix
tarte aux myrtilles - "siaskas"
meringue glacée

L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le RPI en ferme-auberge

Mardi 16 octobre les enfants du RPI se sont rendus dans les fermes auberges du Petit Ballon dans le cadre de la semaine du goût.

Ainsi les Moyennes sections de Mme Adrian étaient accueillies au Ried, les petites sections de Mme Braun et les CP/CE1 de Mme Bogner se sont rendues au Buchwald et les plus grands CE1/CE2 de Mme Graff et CM1/CM2 de Mme Kaelbel ont rejoint le Christlesgut par de petits sentiers.

Les enfants ont été ravis de cette sortie et ont su apprécier le repas marcaire...



Les CP/CE1 ont participé à la rencontre USEP à Soultzeren en février 2012.

En avril 2012, les enfants de Luttenbach et Breitenbach (CE2/CM1/CM2) ont passé une semaine de découvertes au centre Pep de la Chaume à Orbey. Escalade, découverte de l'environnement proche, orientation, VTT étaient au programme. Mais la soirée la plus attendue a été sans aucun doute la traditionnelle boum du dernier soir. Les amitiés entre nos petits villageois s'en trouvent à présent confortées et peut-être auront-ils le plaisir ensemble de faire d'ici quelques années leurs « sorties de classe ». Ils repenseront peut-être, alors, à leurs premières classes vertes...



Durant l'année scolaire 2011/2012 les CE2/CM1 ont correspondu avec les CE2 de Griesbach-au-Val.

Ils se sont rencontrés plusieurs fois et sont allés ensemble au musée de Biesheim et ont visité la citadelle de Neuf-Brisach.

LES TRAVAUX COMMUNAUX

Carrefour de la route du Ried et chemin du Baechlé

Suite aux travaux d'aménagement réalisés il y a deux ans, la remise en état de la chaussée était devenue nécessaire. Avant les travaux de mise en œuvre des enrobés, il a fallu poser des drains pour évacuer les eaux souterraines. Le chantier a été réalisé par l'entreprise Fritsch de Muhlbach. Le montant des travaux s'élève à 12 125 euros.

De nombreux travaux d'entretien ont été réalisés en propre régie, notamment les travaux d'élagage au terrain d'activités et dans diverses rues.



La gamme de jeux a été complétée ce printemps au stade.



LES TRAVAUX COMMUNAUX

Restructuration de la Mairie- école maternelle

A la suite d'une consultation, l'architecte a été désigné: il s'agit de M. Norbert Dechristé de Kayzersberg. Il travaille actuellement sur le projet et la demande de permis de construire sera déposée d'ici peu.



Le projet se résume au déplacement de la mairie de l'étage au rez-de-chaussée et l'aménagement de l'étage, actuellement mairie, en école maternelle. La seule façade qui changera d'aspect, sera la façade sur la cour d'école. L'accès de l'école maternelle se fera par la cour d'école et l'accès de la mairie se fera par les portes actuellement en place. Un local normalisé d'archives complètera le rez-de-chaussée. Le toit sera également remis à neuf.

Ces travaux ont été rendus nécessaires pour respecter les règles d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le montant prévisible des travaux, établi par l'architecte, est de 470 000 € hors taxes.

Les résultats des appels d'offres laissent espérer une dépense moins élevée. Des aides seront sollicitées auprès du Conseil Général et de l'État.



CELA S'EST PASSÉ EN 2012

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le vendredi 6 janvier, la commune a invité les nouveaux habitants en présence du conseil municipal, des responsables des associations, des diverses administrations, des entreprises, commerces, artisans et responsables des activités touristiques et agricoles.

Le maire a accueilli les familles et a présenté ses vœux à la population.



CRÉMATION DES SAPINS

Le samedi 7 janvier, les habitants ont pu se débarrasser de leurs sapins de Noël.

Un grand feu a été allumé sur le terrain d'activité. Du vin chaud et du chocolat, accompagnés de bredelers confectionnés par des conseillères municipales, ont réchauffé tout le monde en cette fin d'après-midi.

L'auvent récemment construit a été apprécié car le mauvais temps s'était invité en cette fin de journée.

FÊTE ÂGE D'OR

Le dimanche 15 janvier nos aînés se sont retrouvés pour la traditionnelle fête de l'âge d'or.

Avant le traditionnel repas, les enfants de l'école (du RPI Breitenbach-Luttenbach) ont brillamment interprété des chansons de leur répertoire.

Au cours de l'après-midi, la chorale Chanteval a présenté un tour de chant qui a ravi le public.



CELA S'EST PASSÉ EN 2012

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le 13 avril a eu lieu la remise des prix du concours des maisons fleuries.

Les trois premiers de chaque groupe :

- **Commerce :** Auberge du Ried, Restaurant « Le Chalet » et le Camping des Amis de la Nature
- **Balcon :** ARNOLD Renée, NUNIGE Doris et Robert, RIEDLINGER Régine et Patrick
- **Appartement :** GISSLER Jeannine
- **Jardin :** DRIESBACH Nicole, WERREY André, OSSWALD Cathy et Éric
- **Maison :** ROSE Doris et Jean-Claude, SCHWEBEL Daniel, BRULISAUER Carole et Marcel
- **Maison et jardin :** SPIESER Emilie, HUMMEL Eugénie et Robert, SPIESER Claudine et Claude



TRANSHUMANCE, 22 mai : une tradition chargée d'émotion

Comme chaque année, à pareille époque, la famille Lochert, accompagnée par des amis, quitte le Froeschwihr avec son troupeau pour rejoindre la crête, au Firstmiss.

La période d'estive à la ferme-auberge s'achèvera mi-octobre.

La famille et les bêtes redescendront dans la vallée pour passer la période hivernale à l'étable.

MARCHÉ AUX FLEURS le 12 mai

proposé par M. Mangold et ses élèves du Lycée Horticole de Wintzenheim



En mars, les enfants des écoles maternelle et primaire participent à l'opération Haut-Rhin Propre.



FÊTE D'ÉTÉ

Le 21 juillet au soir, sur le terrain d'activités, s'est déroulée, dans une ambiance très sympathique, une petite fête qui rassemblait de nombreux villageois.

La piste de danse a été occupée en permanence.

Un feu d'artifice, unanimement apprécié, a illuminé le ciel au-dessus de la place de la Mairie.

ANCIENS COMBATTANTS

Le 23 février ils ont participé à l'AG du sous-groupe.

Le 7 mai, ils se sont rassemblés devant le monument pour prendre connaissance du message du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants et déposer une gerbe en mémoire de toutes les victimes militaires et civiles de toutes les guerres.

Tout au long de l'année, ils ont rendu visite à leurs camarades à l'occasion d'anniversaires.

L'assemblée générale de la section de Luttenbach s'est tenue le 19 octobre à la mairie.

Le 11 novembre 2012, le conseil municipal, les Anciens Combattants et les habitants se sont réunis devant le monument aux Morts. Après la lecture du message du Président de la République et le traditionnel dépôt de gerbes, tout le monde s'est retrouvé dans la salle communale pour le pot de l'amitié.



CELA S'EST PASSÉ EN 2012



Après deux jours de randonnée ouverte à tous et accompagnée du troupeau d'âne, la Carav'âne partie de Metzeral est arrivée le 14 août 2012 à l'Auberge du Ried et a lancé le 1er Festival de l'Âne de la vallée de Munster.

FEST'ANE est née d'une collaboration entre l'Association An'art qui a réintroduit l'âne dans la vallée depuis 1986 et Jean-Martin et Margot Kempf qui accueillent l'association chaque dernier week-end de juillet au retour de la fête de l'Âne de Westhalten. En 2012, An'art a souhaité organiser une manifestation conforme à ses valeurs.

Fest'âne s'adresse en priorité aux enfants et aux familles. Dès le mardi soir les visiteurs ont eu la possibilité de promener les ânes et déguster tourte et munster. Toute la journée du mercredi 15 août ils ont pu redécouvrir l'âne sous toutes ses formes : art plastique, bois, contes, tatouage, contact avec l'âne, éveil des sens, parcours d'adresse et bien sûr petites randonnées en forêt avec les compagnons aux longues oreilles. Les activités ont été encadrées par les membres d'An'art et les accompagnateurs de Grain de Folie.

Musique et gastronomie locale ont été aussi à l'honneur !

Une météo très favorable et les nombreuses animations ont permis d'accueillir plus de 750 personnes sur le site, qui avait été aménagé avec l'aide des deux employés municipaux qui avaient par ailleurs contribué à la fabrication des panneaux de promotion de la fête.





À quinze jours d'intervalle deux accidents ont eu lieu au Fronzell. Des solutions pour sécuriser ce carrefour sont étudiées tant par le Conseil Général que par la commune.



Dégâts de sangliers jusque dans le village.



Passage du Rallye de France au Ried le vendredi 5 octobre 2012.

VIE ASSOCIATIVE



Vallée de la Clarée

Dates	Activités	Organisateur
05.01	Assemblée Générale Luttenbach	CRDL 06 08 51 14 83
13.01	Sortie raquette **	IDV 06 08 51 14 83
26.01	Marche nocturne raquette ** Délai inscription : 12.01.13	CRDL 06 08 51 14 83
09-10.02	Week-end raquette ** Délai inscription : 12.01.13	IDV 06 08 51 14 83
24.02	Rando pédestre ou raquette **	Michel Barth 06 47 53 29 92
10.03	Rando pédestre Secteur Munster **	Claude Muller 06 82 78 00 04
24.03	Rando pédestre Secteur Husseren **	Claudine Roess 06 83 03 52 11
07.04	Rando pédestre Secteur Lapoutroie **	Vincent Schiele 06 80 67 14 52
21.04	Rando pédestre Secteur Orbey **	Renée Hoffmeyer 03 89 23 68 89
04.05	Sortie ornithologie *	Alain Morand 06 79 89 09 78
05.05	Rando pédestre Secteur Forêt Noire **	Norbert Devillers 03 89 77 15 97
01.06	Entretien abri avec repas	CRDL 06 08 51 14 83
08.06	19eme Rando Orientation Délai inscription : 20.05.13	CRDL 06 08 51 14 83
22.06	Technique Rochers Pré-inscription. ***	Alain Morand 06 79 89 09 78
23.06	Rando pédestre Secteur Ballon d'Alsace **	C. Brobecke 06 82 37 84 57



Sur notre site toutes les informations :
www.clubrandodecouverte.com

N'oubliez pas de vous inscrire ou de vous renseigner auprès de l'organisateur

Merci de ne pas jeter sur la voie publique !



Ballon d'Alsace en Hiver

PROGRAMME ANNEE 2013

09 au 13.07	Rando moyenne montagne Alpes Secteur Valtournenche *** Délai inscription : 31.04.13	Alain Morand 06 79 89 09 78
21.07	Rando pédestre Secteur Hirstein **	Michel Barth 06 47 53 29 92
02 au 04.08	Rando haute montagne Alpes Suisses Intertierberg *** Délai inscription : 01.06.13	Alain Morand 06 79 89 09 78
23 au 25.08	Rando haute montagne Alpes Val d'Arly *** Délai inscription : 01.07.13	Alain Morand 06 79 89 09 78
07-08.09	Rando pédestre Secteur Emmental *** Délai inscription : 15.06.13	CRDL 06 08 51 14 83
22.09	Rando pédestre Sentier des Roches avec repas	C. Brobecke 06 82 37 84 57
05.10	Soirée Rétrospective Délai inscription : 24.09.13	CRDL 06 08 51 14 83
13.10	Rando pédestre Secteur Masevaux **	Claudine Roess 06 83 03 52 11
27.10	Rando pédestre Secteur Labaroche **	Vincent Schiele 06 80 67 14 52
17.11	Rando pédestre Secteur Le Bonhomme *	IDV 06 08 51 14 83



Vache en Alsace

Adhésion Club Saison 2012-2013 :

Carte de membre 12 € + Licence FFME 50,50 € adultes
(licence validité de 1er septembre 2012 à fin août 2013)

Vous avez envie de découvrir la région, possibilité de prendre une Licence Découverte : 6 €/jour à souscrire lors du départ de la randonnée auprès de l'organisateur.

LES LIEUX-DITS DU BAN COMMUNAL DE LUTTENBACH

L'inventaire des lieux-dits ou toponymes du ban communal de Luttenbach qui suit constitue la deuxième partie du travail dont la publication a été commencée dans le Bulletin municipal de 2011, aux pages 16 et 17.

II. LE QUARTIER DU FRONZELL VERS LE SATTEL

En allant de Breitenbach vers Munster, à gauche de la route, on passe à côté des Widaäcker, Miss-und Bräschacker, Braeschhäuser, de la gare SNCF... des Spitalhäuser (Munster) (Plan et relevé topographique 1928)

De l'autre côté de la voie ferrée: Grossmatt, Im Leh, Breuil.

1. Fronzell (Frùntsall): désigne ici de petits biens de l'abbaye, à l'écart de l'abbaye elle-même. (Stoffel, 1876) la rue du Fronzell.

(1816: chemin « auf Fronzell»; 1956: Fronzell –Höfe

1950: Ober-Fronzell, la rue des Châtaigniers.

Les parcelles du **Altscheuer** (Àltschîr, La vieille grange.), situées sur les pentes vers le Sattel, c'est l'endroit où on aurait bâti un appentis ou une grange pour conserver le foin.

Lesamatt: de lesen (1.ramasser des fruits 2.lire), verger (pré où l'on ramasse des fruits); le pré d'un nommé Leser.

Kreuzbach: le ruisseau de la Croix, avec le Kreuzbachweg.

Kaeseweg: le mauvais chemin, (Käs'waj), a un sens péjoratif en alsacien. (M. Alex Spieser).

2. Le Moenchberg, sous le chemin du Sattel

Sattel (Sàtel): espace plan en cuvette sur le sommet de la mon-

tagne, comparé à l'image de la selle du cheval (der Sattel). Le Sattel est un petit col entre la Grande et la Petite Vallée.

Moenchberg (Mönchberg 1908, Moenchberg 1925): colline des moines. La colline faisait probablement partie des propriétés de l'abbaye de Munster.

Le Reichsackerkopf, ou tête, sommet du Reichsacker. Reichsacker = champ appartenant à l'Empire. Reichenacker (Stoffel, 1876). Il s'agit de l'empire austro-hongrois, qui a cédé ses possessions en Alsace au roi de France, par le Traité de Westphalie (1648).

Oberkreuzbach: sommet au-dessus du **Kreuzbach**.

Katzenköpflein: petit sommet des chats (à pente raide, où mène un chemin à forte pente).

Sous le **Moenchberg**

et le long du „Chemin départemental de Sondernach à Bennwihr, ou CD 10, appelé « **Rue Principale** ».

Le long de la route s'étendent les maisons du quartier

Braeschhaeuser (Bräschhäuser, radical brechen/ casser, broyer): maisons où l'on préparait le lin brut pour l'usine de filature; après le rouissage, on broyait le lin (Flachs brechen) pour en extraire les fibres, obtenir de la filasse et les préparer pour le tissage. Ce travail de préparation était fait pendant les veillées (dictionnaire allemand Grimm et Wikipedia.de).



LES LIEUX-DITS DU BAN COMMUNAL DE LUTTENBACH

Bräschberg, "abgelegene Häuser Gemeinde Breitenbach/ hameau de la commune de Breitenbach" (Stoffel 1876)

Wida (Widà) ou **Widamatten**: prés humides, plantés de saules (allemand Weide, dialecte Wiede, Widà).

Steinkreuz: en référence à une croix en pierre.

Hallebart

Fr. hallebarde (arme). Hellebarte: 1. arme, 2. escargot. Pourquoi le nom de l'arme (hallebarde) se retrouverait-il comme nom de lieu? Sans doute s'agit-il d'une déformation de Hallegarten, mot formé sur le mot allemand Halde (Grimm: endroit en pente, pente de la colline) ou Halle.

Autres lieux-dits du même nom dans le Haut-Rhin: Halabart Reben (Gueberschwihr), Hallengarten (Oberlarnach), Hallenacker.



1762 : Summer Haul: Haul = Halde (dictionnaire Martin –Lienhart) lieu assez pentu et chaud en été sous la crête du Moenchberg (M. Alex Spieser).

III : LE VILLAGE, CENTRE DU VILLAGE, appelé aussi « Dorf ».

La rue de la gare mène de la gare au pont sur la Fecht (monument aux morts) et à la place de la mairie. Anciennement « Dorfweg », appelé chemin auf Bickle, sur le plan de 1816.



Luttenbach: le village tire son nom de lieu de la rivière (la Fecht) dont l'écho renvoie le bruit. Le nom des communes de Lautenbach (dial. Lüttebàch) et de Lutterbach ont même origine. Seule la rivière change.

Buckele, Bickle 1816: c'est le promontoire (dial. Buckel, bosse, monticule) sur lequel se trouve la mairie (M. Spieser)

Derrière l'école: Beckenmatten, le pré du boulanger? Autre possibilité: Becken, bassin?

Im Leh (cf. Hindlingen: Im Leh.-Stoffel, 1816. Autres formes: Lehe, Lehen.): Une forme du vieux mot allemand lehen: fief donné en prêt; ferme donnée en fermage. Ferme donné en exploitation par l'abbaye de Munster.

La rue du Leh

Lehmatten (Stoffel, 1876 : Lehacke) : les prés du lieu-dit Leh.

La rue des Moines : rappelle la présence des moines de l'abbaye de Munster.

La rue du Chêne : le vieux chêne au bord de ce chemin menant par le Nagelstall vers Munster a longtemps été pris pour le chêne sous lequel Voltaire, durant son séjour à Luttenbach, aimait s'asseoir. Le vrai chêne est situé le long de la Furch. Comme la tempête du 26 décembre 1999 a eu raison de lui, la commune en a replanté un nouveau au même endroit depuis.



Le Breul, Breuil (1948)

In dem Brügel (1407)

Autres formes : 1816 : Proillé.

1901 : Preil

C'est le Brüegel ou Brühl : pré recouvert occasionnellement par l'eau. Vieux français : **breuil**. (Bois taillis ou buissons fermés de haies, servant de retraite aux animaux). Italien : broglia (cf. Grimm), français Broglie (de l'italien broglia).

Nagelstall (Stoffel, 1876 rattache le Nagelstall à la ville de Munster. (Autres formes : Nagistall 13ème siècle, Nagelthal-Zell 1339, Nagelsthal). 1954 : Nagelstalweg.

Le nom peut désigner une **ancienne forge** (forge à clous) ou se rapporter à un patronyme. Le sens exact nous échappe.

Entre ce chemin et la Fecht :

Les **Dorna**

(1762 : Dornamatt)

1816 : Feldmatt, Feldacker.

Prés, peut-être des prés de broussailles, de ronces et de plantes piquantes.

1762 : **Rott** et Rott Acker (le **Rotacker**, sur la route du Ried)

Rott : désigne en général les lieux autrefois couverts de forêts ou de broussailles que l'on a défrichés au Moyen-Âge (exemple : le village d'Oderen, le Hohrod). Le radical Rott, rot, rod

(de roden, reuten : défricher, rendre cultivable, cf. français éroder) n'a rien à voir avec l'adjectif « rot », rouge.

Suite et fin dans le Bulletin 2013.

Cet inventaire a été réalisé au moyen des documents et ouvrages suivants :

- Le plan de finage de 1762 (Archives départementales du Haut-Rhin (ADHR, MUNSTER –Ref. C1169/10, 11,12 et 13),
- Les plans cadastraux de 1816 (ADHR 3P 517-521 -5 feuilles), 1869 et 1963, ainsi que le dossier ADHR 68 343
- Le fascicule de Bresch Frédéric « Die Münsterthäler Ortsnamen/ Toponymes de la Vallée de Munster » (1892).

Je remercie M. Alex Spieser, de Luttenbach qui connaît à fond le ban communal et les noms de lieux en dialecte alsacien pour son aide, ainsi que M. Gérard Leser.

Daniel Morgen



NICOLAS HERRMANN, NOTRE TOURNEUR SUR BOIS

Tout jeune déjà, Nicolas aimait passer son temps libre dans l'atelier de menuiserie de son grand père à MUNSTER. C'est de là que lui vient sa passion pour le bois.

Après le collège, il opte pour un métier manuel et passe un BEP d'ébéniste à COLMAR, suivi d'un CAP de sculpture et complété par un brevet de compagnon de sculpture sur bois.

C'est l'artisan colmarien bien connu M. ERNY qui, après l'avoir formé, l'embauche aussitôt.

À côté de son métier qu'il exerce pendant près de vingt ans, il se passionne également pour le tournage sur bois. C'est d'ailleurs son ami Pierre KEMPF de LUTTENBACH qui le conseille à ses débuts et lui-même s'installe dans le sous-sol de sa propre maison route du Ried.

Par rapport à la sculpture qui exige minutie et surtout une grande patience, lors du tournage il s'émerveille de voir la pièce naître sous ses yeux. Celle-ci provient souvent d'un simple reste de souche de cerisier ou d'un morceau de tronc de noyer et de préférence des bois durs.

La finition se fait au papier de verre de plus en plus fin. Les pièces terminées sont protégées par deux couches d'huile biologique.

Depuis quatre ans, Nicolas est éducateur aux Allagouttes à ORBEY.

Il expose ses pièces au marché médiéval de RIBEAUVILLE les 8 et 9 décembre 2012.

Contact : Nicolas HERRMANN
mail : nic.anne@aliceadsl.fr



CHAUSSADOM: UNE AUTO-ENTREPRISE DU VILLAGE



Après 36 ans d'activité professionnelle aux établissements HARTMANN à MUNSTER, Patrick RIEDLINGER, contremaître dans l'industrie textile, a été licencié en 2009.

Courageusement, il a aussitôt décidé de se relancer dans une autre activité.

En effet, c'est au hasard d'une conversation qu'il s'est rendu compte que des personnes âgées ou des agriculteurs ou encore des personnes travaillant toute la journée se plaignaient de devoir se déplacer pour se chausser et qu'il a eu l'idée de se lancer dans la vente de chaussures à domicile.

Il est dépositaire de marques comme RHODE, ECCO, AIGLE... aussi bien en chaussures, que bottes ou même pantoufles, mais également en chaussures de sécurité pour particuliers ou entreprises.

Il parcourt, au volant de sa fourgonnette équipée, la vallée de MUNSTER mais aussi le val d'ORBÈY et est présent sur les marchés de MUNSTER, TURCKHEIM, METZERAL et ORBÈY.

Il peut bien sûr également venir à votre domicile sur un appel de votre part au :

03 89 77 26 89 ou au 07 70 77 26 89



Un Conciliateur de Justice pour le Canton de Munster

1. Qui est-il ?

Le Conciliateur de Justice est un bénévole assermenté, nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel de Colmar. Il intervient sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée de Munster pour les 16 communes du canton, qui relèvent de la compétence du Tribunal d'Instance de Colmar.

2. Sa compétence

Il peut intervenir dans de nombreux cas ou litiges de faible ou moyenne importance : désaccord entre personnes, problèmes de mitoyenneté, troubles de voisinage de propriété et de copropriété, désaccord entre fournisseur et client, petits problèmes gâchant la vie quotidienne...

Son rôle est exclusivement de conciliation, il ne donne pas de consultation juridique, ne dit pas le droit et ne rend pas de sentence.

3. Son rôle :

- Écouter les deux parties en litige, qui exposent leurs problèmes réciproques et leurs attentes en vue d'un accord
- Aider dans la recherche d'un compromis amiable et équitable, évitant ainsi tout procès devant le tribunal et recours à un avocat
- Formaliser l'accord entre les parties par un Constat d'Accord signé et transmis aux parties et au Tribunal d'Instance de Colmar pour enregistrement ou homologation.

4. Pour le rencontrer

Aucune formalité particulière n'est à effectuer. La démarche est gratuite et n'engage aucun frais.

5. Pour prendre rendez-vous :

- Téléphone : **06 75 17 53 49**
- Courriel : **munster68.conciliateur@wanadoo.fr**

6. Permanences :

Tous les mardis de 9 h à 12 h.

- a) Jusqu'au 31 août 2013 : **Mairie de Munster**
- b) A partir du 01 septembre 2013 : **C. C. V. M. - Maison des Services.**

7. Adresse postale :

- a) Jusqu'au 31 août 2013 :

Conciliateur de Justice
Mairie de Munster
Place du Marché
68140 MUNSTER

- b) A partir du 1er septembre 2013 :

Conciliateur de Justice
Maison des Services
Rue du Dr Heid
68140 MUNSTER

NOUVEAU – RÈGLEMENT EN LIGNE DE VOS FACTURES EAU

La Commune de Luttenbach vous propose le service de paiement des factures eau par carte bancaire sur Internet (TIPI).

Facile d'accès et sécurisé, le paiement s'effectue sur le site Internet du Ministère du Budget. Munissez-vous de la facture que vous souhaitez payer et rendez-vous à l'adresse ci-dessous
<https://www.tipi.budget.gouv.fr>

Les seules références demandées sont : l'identifiant de la collectivité, le numéro de facture, le montant exact, votre adresse e-mail.

Après avoir rempli tous les champs du formulaire et cliqué sur le bouton « envoyer » vous serez redirigé vers le serveur de paiement sécurisé sur le site du Ministère du Budget sur lequel vous pourrez finaliser votre paiement. Un e-mail de confirmation de la transaction vous sera envoyé.
Ce service est gratuit.

ACCÈS A LA DÉCHETTERIE

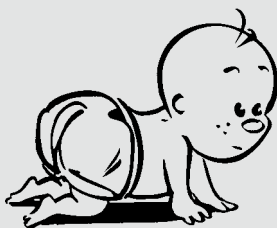
La CCVM a décidé de fournir aux administrés de la Vallée de Munster une « vignette d'accès à la déchetterie de la Vallée de Munster » afin d'avoir un meilleur contrôle des déposants.

Ces vignettes seront distribuées avant le 1er février 2013 par la Mairie sur présentation de la carte grise des véhicules du foyer.

Heures d'ouverture de la mairie :

- Lundi à Vendredi de 8 H 15 à 12 H
- Lundi après-midi de 14 H à 18 H 30
- Mercredi après-midi de 13 H 30 à 18 H

Tél. 03 89 77 30 56 - Fax 03 89 77 09 89
E-mail : Luttenbach.Mairie@wanadoo.fr



NAISSANCES EN 2012

- **FERY Marie Patricia** née le 11/04/2012
- **WAGNER Julien Guillaume** né le 14/04/2012
- **DE SCHROODER Anna Justine** le 24/10/2012
- **GRESSLER Juliette Monique** le 13 novembre 2012

MARIAGES EN 2012

- **BUTTERLIN Rémy et MIHOJLOVIC Marija**, le 30 juin 2012
- **LERDUNG Gaël et BASCHUNG Chantal**, le 28 juillet 2012
- **STEIGER Julien et BARTH Mélanie**, le 31 août 2012
- **KLEIN Olivier et KAYSER Caroline**, le 15 septembre 2012
- **JURASZEK Gérard et DAHINDEN Claudia**, le 29 septembre 2012



DÉCÈS EN 2012

- **HUBENER Robert**, le 8 décembre 2011
- **HEBINGER Armand**, le 19 décembre 2011
- **SCHULCZ René**, le 3 janvier 2012
- **SPENLE née ILTIS Marie Anne**, le 19 janvier 2012
- **BOGNER Henri**, le 20 janvier 2012
- **BILGER née GAEBELE Marie-Louise**, le 21 janvier 2012
- **CHAFFANGEON Maurice**, le 31 janvier 2012
- **PETIT Armand**, le 15 février 2012
- **MATHIS Jean-Marc**, le 4 mars 2012
- **BRAESCH Jeanne**, le 7 juillet 2012
- **WERREY née LOCHERT Marguerite**, le 24 juillet/2012
- **LEISSER née ERTLE Hélène**, le 2 septembre 2012
- **MINOUX Eugène**, le 27 octobre 2012
- **ALLENBACH née KEMPF Georgette**, le 2 novembre 2012

GRANDS ANNIVERSAIRES EN 2013

95 ANS :

- **BECKER née WILLIGSECKER Marie-Jeanne** née le 17/11/1918

90 ANS :

- **FREY Marie-Claire**, née le 27/01/1923
- **WIECEK née GRAF Esther**, née le 07/05/1923
- **KLEMENT née HABOLD Alice**, née le 22/06/1923

85 ANS :

- **SACREZ née BALZLI Marguerite**, née le 12/02/1928
- **BOGNER née HETZER Valérie**, née le 08/07/1928
- **SCHAFFHAUSER née KRATZER Paule**, née le 21/10/1928
- **MULLER née KOENIG Marthe**, née le 05/11/1928

80 ANS :

- **BANDINI née GLEE Irma**, née le 16/03/1933
- **HEBINGER née MARANZANA Cécile**, née le 21/03/1933
- **BILL Jean**, né le 22/03/1933
- **ARNOLD Raymond**, né le 14/04/1933
- **LAMOTTE née MAURER Yvonne**, née le 23/06/1933
- **WERREY André**, né le 31/08/1933
- **REINHEIMER née MINOUX Denise**, née le 06/09/1933

75 ANS :

- **BILL née PFINGSTAG Françoise**, née le 20/05/1938
- **BANFI née WILLMANN Eléonore**, née le 13/08/1938
- **GRAFF née MARTINKEN Marie-Thérèse**, née le 26/08/1938
- **ANSEL Charles**, né le 15/09/1938
- **JAEGLE Ernest**, né le 28/11/1938



RENCONTRE AVEC MADAME DENISE REINHEIMER



Octogénaire au regard pétillant, pleine de vitalité et de confiance en la vie, portée par l'amour des siens, Denise REINHEIMER nous reçoit et son accueil est des plus chaleureux.

Mémoire vivante de l'histoire de notre village, Madame REINHEIMER est intarissable quand il s'agit d'évoquer le passé et l'histoire des siens.

Née le 6 septembre 1933 dans la maison de sa grand-mère paternelle Madame MINOUX, elle a passé avec ses parents, ses deux frères Eugène et Robert ainsi que sa sœur Suzanne, ses premières années au Froeschwihr. En ce temps-là, nous dit-elle, le sort de chacun était lié à celui de tous et le moindre plaisir était source de joie partagée. Chacun se sentait solidaire des autres ; aujourd'hui la communauté est rompue...

Elle entra directement à l'école primaire en 1939, puisqu'il n'y avait pas de maternelle à l'époque. Sa première institutrice est Madame BAYERLIN. Puis vient la période de la guerre. Ses enseignants sont alors Madame FLEIG et Monsieur WEISS. Tous les cours étaient en allemand. Pas un mot de français pendant cinq ans, insiste-t-elle ! Parfois les élèves ramassaient des plantes médicinales pour les tisanes des hôpitaux et tous les lundis matin les sabots devaient être présentés noircis et l'ardoise nettoyée et lavée...

Spontanément elle nous parle de Noël. Noël était vraiment Noël dit-elle, les cadeaux se limitaient à une pomme, rarement une mandarine, et l'unique tablette de chocolat était partagée en quatre... Et puis on chantait des chants de Noël accompagnés par le papa au violon. Papa qui, par la suite, initia Madame REINHEIMER et son frère Eugène MINOUX à cet instrument de musique.

Avec émotion, elle nous montre ses premières partitions et son violon.





En 1945, après la guerre, elle entre au Collège de Munster, y poursuit ses études jusqu'à l'âge de seize ans et en ressort avec une formation de secrétaire. Très rapidement elle trouve du travail au « Kopfhuss » l'actuelle « Maison des Têtes », à l'époque restaurant colmarien déjà célèbre.

En 1956 elle épouse Paul REINHEIMER, natif lui aussi de Luttenbach. Ils auront un garçon, Bernard, et quatre filles : Doris, Annette, Sonia et Mariette. Son mari s'installe alors à son compte en débutant un commerce de bois et de sciage. Elle se souvient qu'à peine sortis de l'école, leurs cinq enfants devaient les aider à remplir des sacs de toile avec le bois scié destiné à la vente. Puis Paul acquiert son premier camion en 1956, se lance dans le transport et le commerce de matériaux de construction, Madame REINHEIMER assurant en même temps que l'éducation de leurs enfants le secrétariat et la comptabilité de l'entreprise. Depuis 1991, Bernard, leur fils, a repris et développé l'affaire familiale au grand bonheur de ses parents et de ses deux enfants Olivier et Matthieu.

C'est avec émotion qu'elle évoque ses sorties annuelles avec le corps des sapeurs-pompiers du village et les agents de l'Équipement basés à Munster, mais également ses vacances avec son mari Paul, figure légendaire de la Vallée, hélas décédé il y a six ans.

Elle a beaucoup aimé voyager, découvrir d'autres horizons, d'autres gens...

Aujourd'hui, elle se consacre à l'entretien de sa maison, à ses petits-enfants, à son tout jeune arrière-petit-fils. Mais surtout elle aime écouter de la musique... et plus encore que toute autre, celle de MOZART, son compositeur favori, dont elle connaît la biographie dans les moindres détails.

« Partis de rien », comme elle se plaît à le dire, son mari et elle ont réussi à créer leur propre entreprise et à vivre une belle vie de famille.

Une vie de labeur mais une vie exemplaire, faite de lucidité et de courage. Que me faut-il encore de plus aujourd'hui, termine-t-elle, qu'un toit, à manger tous les jours et l'affection des miens ? L'affection... insiste-t-elle.

Et aimer, toujours aimer l'autre, les autres... Cela change tout...

C'est cela l'essentiel !

Belle leçon d'humilité et de vie.



**Entretien et photos :
Agnès FRITSCH et Paul HAM**



Je te souhaite du Temps, ...

Je ne te souhaite pas toute la gamme des dons possibles, plutôt, ce qui est à la plupart des gens... inaccessible.

Je te souhaite du temps pour rire et te réjouir, et si tu l'utilises bien, tu pourras t'épanouir.

Je te souhaite du temps pour la tâche, et pour la méditation, aussi pour la joie des autres, pour leur satisfaction !

Je te souhaite du temps, pas pour être stressé et harcelé, mais des moments pour rêver, dans la paix et la sérénité !

Je te souhaite du temps, ne le gaspille pas d'une manière banale, une profonde réflexion, va te mener vers l'entente cordiale.

Du temps qui t'incite à la poésie, la sagesse et la quiétude, au lieu de regarder toujours sur ta montre par habitude.

Je te souhaite du temps, pour contempler les étoiles dans leur splendeur, du temps pour mûrir et grandir dans ton rayonnement intérieur !

Je te souhaite du temps, pour espérer et aimer [✿] sans limite ... de pouvoir jouir de l'instant, car tout passe beaucoup trop vite !

Je te souhaite du temps, pour te retrouver toi-même,

et profiter de chaque jour et de chaque heure,

Pouvoir pardonner et se redire que l'on s'aime.

Je te souhaite encore de longues Années de bonheur &

affectueusement, ton ami de toujours